

Date de dépôt : 25 avril 2013

Réponse du Conseil d'Etat à la question écrite de Mme Marie Salima Moyard : Jusqu'où les SIG seront-ils solidaires d'ALPIQ ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 25 janvier 2013, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite ordinaire qui a la teneur suivante :

Les SIG détiennent indirectement des actions d'entreprises actives dans l'énergie nucléaire en Suisse et à l'étranger. En effet, les SIG détiennent 23,02 % de EOSH, qui elle-même détient 31,38 % d'Alpiq .

Or, la société Alpiq présente des difficultés financières importantes. Son site internet¹ précise que le résultat 2011 sera négatif. Récemment, la presse s'est aussi largement faite l'écho des difficultés financières d'Alpiq, le plus gros électricien de Suisse et le principal fournisseur et partenaire des SIG. D'autres sources parlent même d'un déficit abyssal de 1,35 milliards de francs pour 2011².

¹http://www.alpiq.com/fr/news-articles/communiqués-de-press/presse_releases.jsp?news=tc:97-91432 Notamment « Par ailleurs, compte tenu de corrections de valeurs et de provisions, le résultat net de l'exercice 2011 sera négatif. Le conseil d'administration d'Alpiq a donc arrêté un plan de restructuration visant à recentrer le groupe sur son cœur d'activité, à simplifier son organisation et, enfin, à réduire ses coûts et son endettement. Dans le cadre de cette démarche, il est envisagé de réduire l'effectif de 450 postes, dont environ la moitié en Suisse. [...] Alpiq veut également réduire son endettement net d'environ 1,5 à 2 milliards de CHF d'ici fin 2014 en réduisant son programme d'investissements et en cédant certains actifs ».

²<http://www.20min.ch/ro/economie/news/story/Alpiq-vend-un-secteur-de-sa-filialeallemande-26752971>. Notamment « L'opération, combinée à la vente de la part de 20% dans la société italienne Edipower à Delmi pour 200 millions d'euros et au versement par AAT d'un dividende exceptionnel de 60 millions d'euros, permettra à

A lire la presse spécialisée, les causes de ces problèmes financiers sont diverses : une vision de la croissance à tout prix aujourd'hui totalement dépassée; des investissements ratés dans des centrales à gaz en Allemagne, qui perdent de l'argent car heureusement dépassées par les éoliennes et les centrales solaires; et aussi vraisemblablement une comptabilité qu'on peut qualifier d'« artistique », déguisant les coûts réels du démantèlement des centrales nucléaires et cédant notamment à l'argumentation facile et dangereuse des producteurs nucléaires (« continuer l'exploitation pour amasser suffisamment de fonds pour le démantèlement »), comme indiqué notamment par Kaspar Müller, président de la fondation Ethos³, et le collectif Information nucléaire⁴. Rappelons à ce titre qu'Alpiq détient 40 % de la centrale nucléaire de Gösgen, 32,4 % de celle de Leibstadt et 33 % de

Alpiq de réduire son endettement et de consolider sa flexibilité financière. [...] La cession d'EVT [secteur de technique d'alimentation en énergie, nda] fait partie des mesures de restructuration annoncées en 2011 pour redresser les comptes d'Alpiq qui a essuyé l'an passé une très lourde perte de 1,35 milliard de francs. Le mois passé, le groupe a annoncé avoir vendu pour un montant non dévoilé sa filiale finlandaise Energiakolmio à des investisseurs locaux. [...] Dans le cadre de son redimensionnement, Alpiq a aussi indiqué en janvier vouloir biffer 170 emplois en Suisse, dont 90 à Olten et 40 à Lausanne, sur les 1000 que compte le segment Energie. La moitié des résiliations de contrat doit intervenir cette année. [...] Le programme de restructuration, présenté en novembre dernier, avec à la clef la suppression de près de 450 postes au total, vise des économies de 100 millions de francs. La société entend aussi réduire son endettement de l'ordre de 1,5 à 2 milliards de francs d'ici 2014. [...] Alpiq n'est pas seul à souffrir de conditions de marché difficiles, marquées notamment par les coûts élevés des combustibles, les bas prix de l'électricité et des surcapacités de production. Ses concurrents zurichois Axpo et bernois FMB ont aussi annoncé des mesures de réductions de coûts et des suppressions d'emplois (140 pour le premier et plus de 250 pour le second). »

³ http://www.letemps.ch/Page/Uuid/65834c30-074b-11e2-a279-e587327816d3/La_solidit%C3%A9_financi%C3%A8re_des_centrales_nucl%C3%A9aires_est_remise_en_question#.UOfIpxyjt0. Notamment « Un analyste bâlois, Kaspar Müller, président de la fondation Ethos, estime que les sociétés exploitantes sont souscapitalisées pour environ un milliard. Les exploitants contestent ces calculs. [...] « En fait, dans la situation actuelle, c'est comme si on disait qu'on a un million tout en précisant dans une note de bas de page que ce million ne vaut qu'un demi-million », note l'expert. Selon lui, l'une des conséquences de cette sous-capitalisation est la facturation de prix trop bas. Si l'on procédait aux correctifs financiers qu'il réclame, le kWh devrait être vendu entre 8 et 10 centimes au lieu de 4 centimes (Gösgen) ou 5 centimes (Leibstadt). »

⁴ http://www.informationnucléaire.ch/doc_in_07.html.

Centrales Nucléaires en Participations (CNP) SA. CNP détient notamment des droits de tirage sur la centrale nucléaire de Fessenheim.

Quelles que soient les causes de cette débâcle, il semble bien qu'Alpiq va proposer à ses partenaires une recapitalisation, comme l'a récemment expliqué l'Agefi⁵.

Ce qui signifie que le Conseil d'Etat et les communes, vont devoir décider s'il faut renflouer le navire, couler avec lui... ou le quitter dans des chaloupes de sauvetage ?

C'est dans ce contexte tendu que je pose trois questions au Conseil d'Etat.

- **Quel est l'impact de cette situation sur les SIG ?***
- **Quelles sont les solutions envisagées pour assurer la pérennité des SIG ?***
- **Y a-t-il des possibilités de collaboration avec d'autres partenaires ?***

⁵<http://www.agefi.com/une/detail/archive/2012/december/artikel/alpiq-le-groupeevalue-les-options-pour-remedier-a-sa-situation-financiere-delicat.html>.

Notamment « Le deuxième groupe suisse de production et transportation d'énergie électrique s'est construit en 2009 sur des prévisions de croissance par une expansion à l'étranger, développée en grande partie par Atel, qui se sont révélées beaucoup trop ambitieuses. Le secteur paie aujourd'hui pour des scénarios de consommation qui n'avaient connu qu'une seule direction: la hausse. La stratégie étant focalisée sur la mise à disposition des capacités nécessaires pour limiter l'impact des inévitables carences. [...] la notation, attestant au moment de la création du groupe né de la fusion entre Atel et EOS de la situation financière solide soulignée à maintes reprises par ses dirigeants, s'est dégradée au fil des derniers mois, pour se rapprocher des niveaux à la limite du spéculatif. [...] Les surcapacités de production ont également conduit à une offre surabondante d'unités, avec une demande particulièrement faible pour les plus polluantes, soit les centrales à charbon ou à gaz. Cette stratégie de vente d'actifs à l'étranger avait pourtant été choisie par Alpiq pour offrir une alternative à l'augmentation de capital, peu appréciée par les actionnaires principaux selon le Tages-Anzeiger, qui se réfère à plusieurs sources. Probablement à cause de son effet dilutif, tant sur le cours du titre que sur les dividendes versées. L'échec relatif de ces démarches forcerait donc les intéressés à revenir au projet initial, le journal allemand évoquant la possibilité d'un accroissement du capital-actions jusqu'à un montant maximum d'un milliard de francs. »

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

L'environnement dans lequel évolue Alpiq a changé de manière importante depuis sa création en 2008. En particulier, la chute des prix sur le marché de l'électricité, principalement due à une surcapacité de production, a impacté toutes les grandes sociétés de production électrique européennes. Comme d'autres, Alpiq a dû faire face à ces difficultés, encore aggravées par la force du franc suisse, qui se sont traduites par des pertes de valeur d'actifs au cours des deux derniers exercices comptables.

1. Impact sur les SIG

En tant qu'actionnaire à hauteur de 23% de EOS Holding (ci-après : EOSH), elle-même détentrice de 31% du capital-actions d'Alpiq, les SIG sont en effet touchés par cette situation. Cela s'est traduit par des pertes comptables au cours des deux derniers exercices. S'il ne s'agit que d'une diminution de la valeur des actifs au bilan des SIG et non pas d'une perte sèche d'argent, il n'en demeure pas moins que le Conseil d'Etat suit de manière particulièrement attentive l'évolution de la situation. Ainsi, le Conseil d'Etat a porté par trois fois à son ordre du jour la question des SIG au cours des trois premiers mois de l'année 2013, dont les éléments saillants sont décrits ci-après :

- La situation financière structurelle des SIG est saine. En effet, l'entreprise SIG a généré un bénéfice de 72 millions en 2012 si l'on ne tient pas compte de ses participations dans d'autres entreprises. Cela démontre que le cœur d'activité de la société remplit sa mission de manière équilibrée.
- Afin d'assainir sa situation financière, la société Alpiq a décidé de renforcer son capital au travers d'un emprunt subordonné pour un montant de 800 millions à 1 milliard de francs. Parallèlement, elle conduit un programme de restructuration à l'interne afin d'optimiser ses coûts et procède à plusieurs désinvestissements afin de réduire sa dette.
- En tant qu'actionnaire d'EOSH, les SIG ont eu à se prononcer sur la participation à l'emprunt subordonné qui sera fait par Alpiq à ses actionnaires. Le Conseil d'administration des SIG a décidé de ne pas s'engager davantage dans Alpiq, et ce pour deux raisons. Premièrement, il convient de rappeler qu'à l'origine, les SIG ont soutenu la création d'Alpiq car elle permettait de sécuriser l'approvisionnement électrique genevois au travers de moyens de production en Suisse. Cet approvisionnement est aujourd'hui sécurisé et, compte tenu des faibles prix de l'électricité sur le marché européen, le Conseil d'administration a estimé qu'il n'y avait pas

lieu d'investir davantage. Deuxièmement, en raison des participations d'Alpiq dans les centrales nucléaires de Leibstadt et Gösgen, un investissement complémentaire ne serait pas cohérent avec la politique énergétique cantonale et la stratégie des SIG, qui s'opposent au nucléaire et visent à promouvoir en priorité les énergies renouvelables. En refusant de participer à cet emprunt, le Conseil d'administration des SIG, en cohérence avec la vision du Conseil d'Etat sur ce dossier, permet une économie de 70 millions de francs et diminue l'exposition au risque de l'entreprise. Toutefois, ce refus aura pour conséquence possible une dilution de sa participation dans EOSH. Ce point est actuellement en cours de discussion avec les autres actionnaires d'EOSH.

2. Assurer la pérennité des SIG

En premier lieu, il est important de souligner que la pérennité des SIG n'est pas mise en péril par sa participation dans Alpiq. En effet, sur les 4 ans de vie d'Alpiq, les SIG ont perçu un montant d'environ 420 millions de francs environ, ce qui compense largement les pertes de valeur qui ont impacté les comptes des SIG pour 2011 et 2012. De plus, Alpiq a également permis de sécuriser l'approvisionnement en électricité du canton. Compte tenu de la valeur actuelle des actions d'Alpiq et de la situation sur le marché de l'électricité, il serait économiquement très désavantageux de vendre la participation globale des SIG, alors même que la nouvelle direction générale d'Alpiq a engagé des mesures de restructuration, couplées à des désinvestissements et à un renforcement de son capital.

La pérennité des SIG est assurée par une gestion opérationnelle saine et une vision stratégique misant sur les énergies renouvelables. Cette stratégie vise en particulier à réduire la dépendance énergétique de Genève, à maintenir et à développer des infrastructures énergétiques de qualité. Les programmes d'efficacité énergétique, éoliens, photovoltaïques et thermiques, de même que les améliorations permanentes des réseaux de gaz, d'électricité ou de traitement des déchets sont la traduction concrète de cette politique.

3. Collaboration avec d'autres partenaires

Les SIG ont entrepris une politique de diversification des sources d'approvisionnement et de production d'électricité, ce qui les a notamment conduits à prendre des participations dans une vingtaine de sociétés actives dans la production d'électricité, en particulier dans le domaine éolien et hydraulique. En particulier, les SIG ont acquis 15% d'EnergieDienst Holding (EDH) en 2011 et investissent dans les NER (nouvelles énergies renouvelables), dans les biomasses ou l'énergie photovoltaïque. Cette diversification amène naturellement des partenariats divers, qui sécurisent l'approvisionnement électrique mais génèrent également des revenus pour les SIG. Il est important de relever que les revenus issus des participations dans les autres sociétés, dont Alpiq, ont permis de faire baisser le tarif du coût de l'électricité pour les consommateurs genevois.

Les SIG poursuivront cette politique de diversification dans les années à venir.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Charles BEER